



Crozon  
**IMAGINONS ET CONSTRUISONS  
ENSEMBLE**

P.3 Le mot du maire

P.4 Expression  
des oppositions

P.5 Le Budget  
de la commune

Par Fanchon le Monze,  
première adjointe.

P.8 L'action et les  
projets pour Crozon

Par les adjoints.

P.12 La politique sociale,  
un maillon essentiel

P.16 Restons en contact

**LIOU KRAON**

Publication de la mairie de Crozon  
Place Léon Blum – 29160 Crozon  
Tél. : 02 98 27 10 28  
Site officiel : [mairie-crozon.fr](http://mairie-crozon.fr)

**Directeur de la publication**  
Patrick Berthelot

**Rédaction**  
Les élus, Yoann Lotte

**Traduction en breton**  
Office de la langue bretonne

**Crédits photos**  
Mairie de Crozon, Adobe Stock.

**Création - Conception**  
Les Éditions Buissonnières  
35 rue Pors Aor – 29160 Crozon  
Tél. : 02 98 26 22 50

**Impression**  
Cloître Imprimeurs

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (100 % PEFC)

## MOT DE LA RÉDACTION

Chaque année, le maire et son équipe vous proposent un « Liou Kraon » annuel pour faire le point sur leur politique pour la ville de Crozon, l'action menée, les projets pour l'avenir, les réflexions en cours pour repenser, imaginer le Crozon de demain. Envoyé à votre domicile une fois par an, ce « Liou Kraon » est un bilan d'étape, majorité et opposition s'y expriment. Le reste de l'année retrouvez la gazette « Liou Bihan » disponible en ligne et dans vos commerces, avec l'actualité de notre commune. Bonne lecture.

Yoann Lotte, Service communication.

## COUP D'ŒIL SUR L'ÉTÉ



### LES MARDIS DE MORGAT

Grand rendez-vous de l'été, tant attendu par tous, les « Mardis de Morgat » reprennent sous une forme différente, plus familiale et conviviale du 12 juillet au 23 août. Arts de la rue, fanfares et marché nocturne d'artisanat viendront rythmer notre été.



### CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, venez rencontrer les associations qui font vivre notre commune, inscrivez vous à vos activités sportives, culturelles, venez discuter et donner de votre temps au sein d'un collectif, partager une passion à la salle Nominoë.



### REUNIONS DE QUARTIERS

Promesse de l'équipe municipale actuelle, deux réunions chaque année dans vos quartiers, au printemps et à l'automne, pour faire le point, discuter, confronter les idées, écouter, et imaginer ensemble le Crozon de demain.



MOT DU  
MAIRE

**Chères Crozonnaises, chers Crozonnais,**  
Être maire d'une Commune importante comme celle de Crozon en étant entouré d'une équipe d'élus et de collaborateurs compétents et engagés pour mettre en œuvre la politique choisie au bénéfice des habitants est une chance, j'ai cette chance.

Avec l'équipe qui m'entoure nous nous sommes très vite lancés dans l'action et nous avons le plaisir de vous détailler dans les pages de ce Liou, au travers d'une présentation budgétaire et de fiches actions, une liste non exhaustive, de ce que nous avons entrepris et de ce que nous prévoyons de réaliser sur l'exercice en cours.

S'il était nécessaire les nombreux chantiers actuels, qui perturbent forcément votre quotidien, témoignent de notre activité et, vous le savez, beaucoup d'autres projets verront prochainement le jour comme la rénovation du Centre bourg dans le cadre des « petites villes de demain », le développement de nos capacités d'accueil en termes de logement, la protection de notre territoire d'exception, un parc de jeux pour enfants, le nouveau centre de secours et bien d'autres.

A toutes ces activités directement visibles s'ajoutent bien sûr le travail régulier réalisé pour maintenir le lien avec la population, développer la politique sociale, soutenir les associations, accompagner la jeunesse et nos aînés, sécuriser, protéger, valoriser notre patrimoine, soutenir la vie de nos écoles, améliorer la restauration scolaire par la mise en place du quotient familial et l'introduction de produits bio et locaux, ...

Ceci étant, il me paraît important de rappeler que seule une politique financière responsable, qui doit à la fois prendre en compte le quotidien mais aussi anticiper l'avenir, peut nous permettre de faire face à tous ces engagements. C'est parce que notre gestion budgétaire respecte ces principes qu'elle est justement reconnue comme étant de qualité par les représentants de l'état chargé du contrôle de nos opérations.

Nos moyens financiers dépendent à la fois des dotations de l'État qui régressent, et de la fiscalité locale également en diminution du fait de la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Dans ce contexte de ressources limitées, si l'on veut trouver les moyens de développer une politique publique au service du citoyen, contrairement à certains avis, il est naturellement nécessaire de hisser le niveau de notre station et de développer notre économie touristique qui, au-delà du rôle majeur de la Marine et de ses partenaires, de l'activité de nos artisans et commerçants, demeure le principal moteur de notre dynamisme.

Nous avons la chance d'accueillir sur notre territoire une diversité de clientèle qui correspond à la diversité sociale de notre population, diversité équilibrée qui permet un heureux vivre ensemble. Aussi nous devons pour le bien de tous, sans privilégier les uns par rapport aux autres, conserver la richesse qui est la nôtre en continuant à répondre aux différents besoins et aux différentes situations.

Au-delà de ces quelques mots, alors que nous retrouvons une vie quasi normale l'activité du virus ayant heureusement sensiblement diminué, je vous souhaite Chères Crozonnaises, chers Crozonnais une excellente lecture de ce nouveau Liou et un très bel été à venir.

**Patrick Berthelot,**  
Maire de Crozon

## PENNAD-STUR AR MAER

**K**raozonadezed kaezh, Kraozoniz kaezh,  
Ur chañs eo bezañ Maer ur Gumun vras evel  
Kraozon, skoazellet gant ur skipailh dilennidi  
ha kenlabourerien barrek ha mennet da lakaat  
ar politikerezh choazet da dalvezout evit mad an  
annezidi. Hag emañ ar chañs-se ganin.

Gant ar skipailh en-dro din hon eus roet bec'h  
buan-kaer ha plijadur hon eus o kinnig deoc'h dre  
ar munud e pajennoù al Liou-mañ ul listenn diglok  
eus ar pezh omp krog d'ober hag ar pezh emaeomp  
e soñj d'ober er respetad-mañ, gant ar budjed ha  
fichennoù ober.

Ma vije ezhomm da destiñ hon oberiantiz, n'eus  
nemet gwelet ar chanterioù niverus a zo bremañ -  
a drubuilh ho puhez pemdez dre ret - ha gouzout a  
rit e vo kalz a chanterioù all o tont war wel a-benn  
nebeut, evel reneveziñ kreiz ar bourk e-barzh al  
luskad « kerioùigoù a-benn warc'hoazh », diorren  
hor c'hinnig degemer a-fet al lojeiz, gwareziñ hor  
c'horn-bro dispar, sevel ur park-c'hoari evit ar  
vugale, ur greizenn sikour nevez hag all hag all.

Ouzhpenn an obererezhioù-se a c'haller gwelet  
war-eeun emañ evel-just al labour ingal a vez  
graet evit startaat al liammoù gant an dud, diorren  
ar politikerezh sokial, harpañ ar c'hvedrigezhioù,  
sikour ar re yaouank hag ar re gozh, suraat,  
gwareziñ, talvoudekaat hor glad, souten ar vuhez  
en hor skolioù, lakaat ar rannad tiegezhel war-sav  
hag implijout produioù bio eus ar vro evit gwellaat  
ar pretierezh-skol, ...

Evelkent e kavan pouezus degas da soñj n'eus  
nemet ur politikerezh arc'hant fur, a rank war un  
dro kemer ar vuhez pemdez e kont ha dizarben  
an amzer da zont, evidomp da c'hallout seveniñ an  
holl bromesaoù-se. Abalamour ma touj mererezh  
hor budjed d'ar pennaennoù-se ez eo bet kavet  
mat-tre gant dileuridi ar Stad garget da gontrollañ  
hon oberiadennoù.

Depantout a ra hon arc'hant war un dro eus ar pezh  
roet gant ar Stad, a zigresk, hag eus an tailhoù  
lec'hel a zigresk ivez abalamour ma n'eus ket ken  
tailhoù war al lojeiz evit an annezioù pennañ.

En ur blegenn gant nebeut a ranvez, mar fell  
d'an den kavout peadra da ziorren ur politikerezh  
publik e servij ar geodediz, daoust d'ar pezh a soñj  
lod, e ranker uhelaat live hor c'hêr ha diorren hon  
ekonomiezh touristel. En tu-hont da roll bras ar  
Morlu hag e gevelerien, da obererezh hon artizanet  
hag hor c'henwerzherien, e chom keflusker pennañ  
hol lañs.

Chañs hon eus pa zegemeromp en hor c'horn-bro  
klianted a bep seurt hag a glot gant liesseurted  
sokial an annezidi, ul liesseurted kempouez a ra  
diouzh ma c'haller bevañ eürus asambles. Evit mad  
an holl eta, anez reiñ muioc'h d'an eil re eget d'ar re  
all, e rankomp mirout hor pinvidigezh en ur zerc'hel  
da vastañ d'an ezhommoù a bep seurt ha da dalañ  
ouzh ar plegennoù a bep seurt.

En tu-hont d'an nebeud gerioù-mañ, pa adkavomp  
ur vuhez normal pe dost o vezañ m'eo digresket  
oberiantiz ar virus eüruzamant,

E souetan deoc'h, Kraozonadezed ker, Kraozoniz  
ker, ul lennadenn vat eus al Liou nevez-mañ hag un  
hañvezh brav da zont.

**Patrick Berthelot,** Maer Kraozon

## CROZON DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le résultat des Présidentielles est tombé : le néolibéralisme qui détruit les services publics et les protections sociales a gagné contre l'idéologie raciste, de repli sur soi. Une chose est sûre, ces deux propositions ne sont pas le choix de notre groupe et votre voix comptera pour imposer la justice sociale et écologique lors des législatives les 12 et 19 juin 2022. Tel le colibri nous continuons de construire l'alternative.

La municipalité a lancé plusieurs programmes de création de logements avec les bailleurs sociaux et des promoteurs. Nous avons eu de la constance sur ce dossier, le logement des actifs en proximité de leur lieu de travail est indispensable pour stopper les départs, la fermeture des écoles, des services et des commerces, la possibilité de bien vieillir ici. La commune devra maintenant agir contre la spéculation foncière. C'est urgent ! La pression touristique génère des conflits d'usage dont la réponse ne peut être l'évincement des habitants, usagers des plages et pratiquants de sports nautiques, des sites en tension. Promettre la quiétude pour tous dans les villages et continuer de renforcer l'attractivité touristique est, pour le moins, incohérent.

La cohérence voudrait que le maire renonce à son projet de transformer Morgat en station balnéaire de luxe : toujours plus de résidences secondaires, un port capable d'accueillir de plus gros bateaux, un SPA au Grand Hôtel de la Mer, le programme « Grand Site de France » sont des erreurs stratégiques quand l'ensablement du Loch, l'érosion des plages, la montée des eaux menacent la Baie de Morgat à moyen terme.

Parce que notre taux d'endettement le permet, investissons dans des politiques publiques qui améliorent la vie des habitants ! Crozon peut décider le financement des bâtiments du centre social et de l'école de musique, développer notre autonomie alimentaire, créer des transports en commun pour limiter les flux de voitures. Ces questions devraient être à l'agenda. ●

*La liste « Crozon dynamique, écologique et solidaire » – tél : 06 64 72 30 50 – gaelle.vigouroux@orange.fr*

## ÉCOUTER POUR AGIR

Nous voici confrontés, comme beaucoup de communes littorales, à une rareté foncière due à un plan d'urbanisme beaucoup trop restrictif, voté malgré notre franche opposition il y a quelques années. Il en résulte une augmentation des prix de l'immobilier qui conduit les jeunes, et moins jeunes, travailleurs à se loger sur d'autres communes de notre territoire.

Le maire de Crozon se dit prêt à stopper cette hémorragie en vendant une partie de notre patrimoine foncier (terrain Le Ster, proche de la piscine, et Grand Hôtel de la Mer) dans le but de faire construire des petits collectifs dont certains seront destinés à recevoir des ménages à revenus modestes mais il omet régulièrement de lancer des appels à projets, ce qui permettrait de choisir les constructeurs les plus capables.

Au niveau des perspectives sociales, nous sommes affligés. Par exemple, le montant alloué aux cantines scolaires est en baisse notable : malgré le vote négatif des trois groupes d'opposition qui représentent 64 % des votants, le chiffre de 100 000 euros a été maintenu au lieu des 122 000 euros de l'exercice précédent. De façon plus générale, la municipalité actuelle alloue peu de crédits au secteur social, laissant stagner le budget du C.C.A.S. à un niveau misérable comme si la crise sanitaire n'avait pas eu de conséquences dramatiques sur des dizaines de familles crozonnaises.

En matière de politique communautaire, les dernières décisions ont concerné l'assainissement. Nous avons exprimé notre choix d'une régie mixte. Cette option nous évitera un perpétuel marchandage avec des entreprises extérieures, toujours prêtes à rogner sur leurs prestations. Pour cela, la Communauté de communes aura recours à un emprunt massif pour financer les millions d'euros que représente cette compétence qui va devenir intercommunale. ●

*Chantal Sévellec, Noël Blanchard et Antonella Gironi - Contact : sevellecchantal@gmail.com ou 0683419021*

## UN NOUVEL ÉLAN POUR CROZON

**Crozon, élue au dispositif « Petite Ville de Demain »**

c'est une opportunité à saisir pour engager un projet qui intègre un plan de circulation global avec ses différents modes de déplacement, des opérations de développement de l'offre de logements en centralité, de rénovation et valorisation de certains bâtiments, un accès facilité aux différents services et la valorisation d'espaces publics.

Une réflexion préalable est menée par une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, de sociologues et d'un bureau technique, mandatée par la municipalité pour mener le projet de redynamisation du centre bourg.

**Sans oublier la valorisation des commerces et service de proximité.**

la redynamisation du commerce et de l'artisanat sera également un facteur clé de revitalisation du cœur de ville, car vecteur important du lien social, il constitue en outre un enjeu essentiel d'attractivité du territoire.

Ces dernières années, la vacance de locaux commerciaux a eu tendance à se multiplier et conduit dans certaines rues à un mitage de l'espace marchand.

Une réflexion de fond doit donc être menée sur les types de nouveaux commerces nécessaires au maintien du lien social, sur la situation du foncier commercial, de son état de salubrité, ainsi que des conditions d'exercice afin de définir les aides et soutiens éventuels à de nouvelles implantations, mais aussi des besoins exprimés par les producteurs locaux ainsi que par les commerçants et artisans.

**La conduite de ce projet oblige également d'associer la population et les acteurs du territoire.**

Si des actions de concertation sont organisées au préalable avec la population lors la conception du projet, il reste à savoir comment les diagnostics seront restitués et si des débats publics seront organisés afin d'apporter d'éventuelles améliorations. ●

*Françoise Segalen et Jean Luc Guennegues – Groupe FB « GEDOURIEN AN DAZONT »*



## LE BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget de la ville de Crozon est la traduction financière de l'action municipale. Il est voté chaque année par le conseil municipal et coïncide avec l'année civile.

C'est un acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses et recettes votées par le conseil municipal.

Le budget d'une commune est constitué de recettes et de dépenses. Les deux sources principales de recettes sont les impôts locaux et les dotations de l'état. Les communes peuvent avoir recours à des emprunts, mais uniquement pour investir dans des équipements durables.

### SECTION FONCTIONNEMENT

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :

- Les charges du personnel
- Les subventions aux associations
- L'entretien des bâtiments et espaces publics
- Les fournitures (scolaires, mairie...)
- Les intérêts d'emprunt

Toutes les recettes que la commune peut percevoir :

- Les produits des services (loyers, facturation cantine, etc.)
- Les dotations de l'État
- Les impôts et taxes

La structure d'un budget comporte deux parties; la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

### SECTION INVESTISSEMENT

Toutes les dépenses d'équipement :

- Travaux de bâtiments, réseaux,
- Acquisition de matériel, immeubles
- Remboursement du capital des emprunts

Toutes les recettes qui financent les investissements :

- Les emprunts
- Les subventions de l'État
- On y trouve aussi l'autofinancement qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement

### BUDGET DES PORTS DE MORGAT ET DU FRET : COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Le budget des ports est un budget annexe et autonome distinct du budget principal, et voté par l'assemblée délibérante (le Conseil municipal). Ce budget permet d'établir le coût réel du service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. Il fonctionne comme pour le budget principal, il contient une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être équilibrée, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes. Le budget total 2022 des ports se monte à : 3558940 €

Ce qui veut dire que ce sont les recettes générées par les usagers et non nos impôts qui font fonctionner les ports. 🏠

### LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	7 143 455 €	2 999 353 €
Recettes	8 739 399 €	2 831 697 €
Résultat de l'exercice	1 595 944 €	-167 656 €
Report antérieur	293 764 €	-681 146 €
<b>RÉSULTATS DE CLOTURE</b>		
	1 889 708 €	-848 802 €
	<b>1 040 906 €</b>	



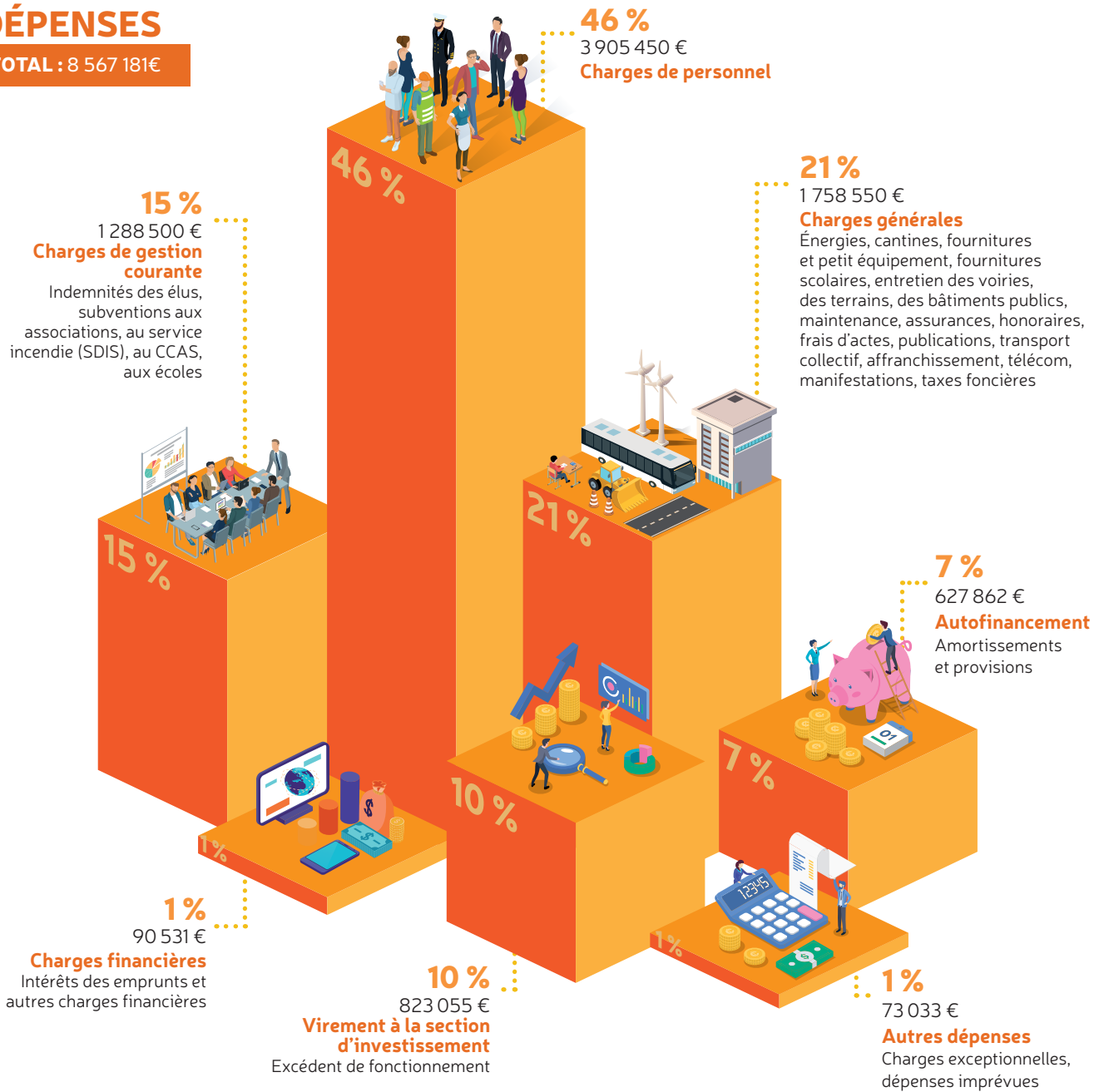
**FANCHON LE MONZE,**

Première adjointe, en charge des finances de la commune.

# BUDGET 2022 FONCTIONNEMENT

## DÉPENSES

TOTAL : 8 567 181€



## RECETTES

TOTAL : 8 567 181€

75%

6 416 100 €

**Impôts et taxes**  
taxes foncières et d'habitation, droits de place, droits de mutation

19%

1 629 600 €

**Dotations**  
DGF (dotation globale de fonctionnement), dotation de péréquation, autres participations

3%

272 000 €

**Vente de produits**  
concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public, garderies, cantines, bibliothèque

2%

139 481 €

**Autres recettes**  
atténuation de charges, produits exceptionnels, reprises sur amortissements

1%

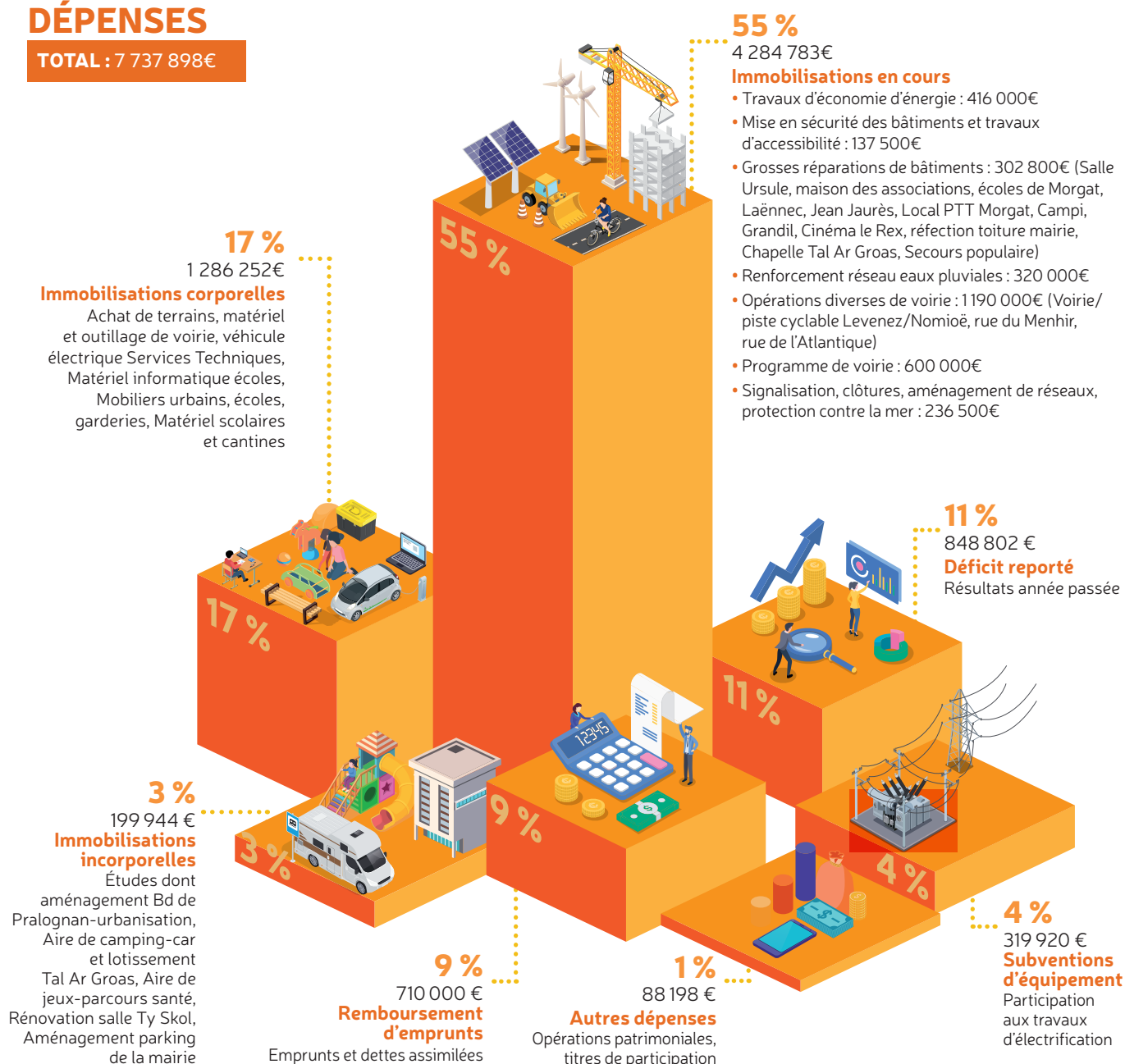
110 000 €

**Autres produits de gestion courante**  
revenus des immeubles, produits divers

# BUDGET 2022 INVESTISSEMENT

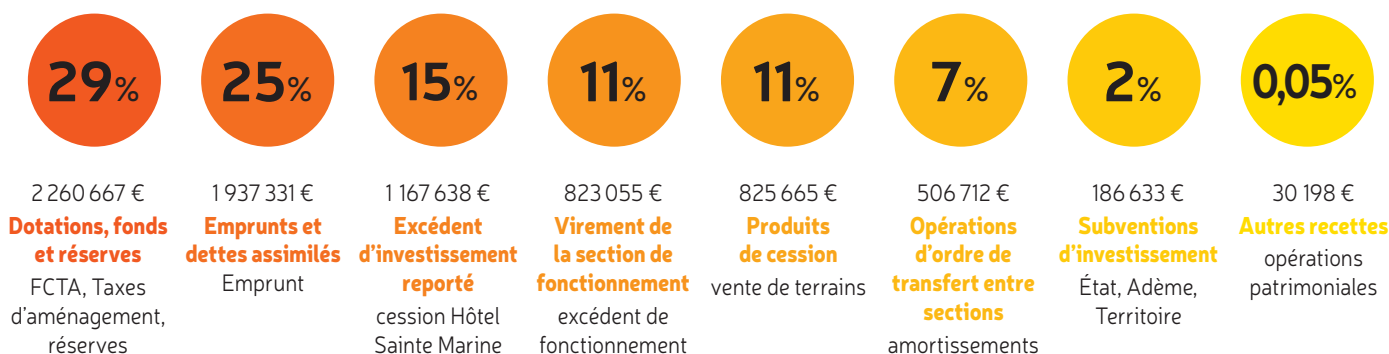
## DÉPENSES

TOTAL : 7 737 898€



## RECETTES

TOTAL : 7 737 898€



## URBANISME : PROPOSER DU LOGEMENT POUR TOUS

L'urbanisme est une compétence partagée entre l'État qui en assure la loi et la tutelle et les différentes collectivités. Les Régions à travers les SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires), les Pays à travers les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), les Intercommunalités par les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et l'instruction des documents d'urbanisme par mutualisation des communes. Le maire, en dernier lieu, est amené à signer les demandes de travaux et les permis de construire.

Comme le soulignait récemment Dominique CAP, Président de l'association des maires du Finistère : « le dossier du logement sera un des sujets majeurs des prochaines années. En effet, il n'a jamais été aussi difficile de produire des logements à prix abordables et plus particulièrement pour les jeunes ». Les lois récentes

imposent de consommer moins de foncier et vont obliger les communes à diminuer de 50 % le foncier à bâtir par rapport à la période précédente.

À Crozon, la pression est forte et le nombre de logements autorisés ne cesse d'augmenter pour atteindre 237 logements en 2020, en tenant compte des 90 logements de la résidence pour séniors de la rue Graveran. Il est à noter qu'environ 30 % des logements sont destinés à des résidences secondaires. En 2021, 190 nouveaux logements ont été accordés.

Pour les mois qui viennent, trois nouveaux programmes de logements collectifs sont en cours :

- Le premier à Morgat sur le terrain « Le Ster », boulevard de la France Libre va être réalisé par le groupe Lamotte pour la construction de 30 logements
- Le deuxième à Crozon va être construit venelle de la gare, 35 logements sociaux qui seront gérés par « Finistère Habitat »

- Le dernier se situe en cœur de ville, rue Pierre Abélard. Il sera réalisé par le promoteur Aménatys et prévoit la construction de 25 logements et trois commerces.

Enfin, la Communauté de communes va entreprendre une modification de droit commun du PLUIH pour permettre de revoir quelques points techniques et ouvrir plusieurs zones à l'urbanisation. Le calendrier de cette modification est en cours d'élaboration. ●

**François-Xavier Deflou,**  
Adjoint à l'urbanisme, à l'organisation du territoire et aux mobilités.



## CROZON, « PETITE VILLE DE DEMAIN »

**Crozon a été sélectionné par l'État au titre du programme « petites villes de demain » avec pour objectif principal de renforcer l'attractivité du centre-ville et de développer l'offre de logements pour les résidents permanents. Trois communes de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne maritime bénéficient ainsi de ce programme, Le Faou et Pont de Buis les Quimerch, qualifiées de pôles relais venant compléter le dispositif.**

La première étape du programme consiste à définir le projet de revitalisation du centre-ville qui sera matérialisé par une convention d'opération de revitalisation du territoire qui devra être signée par l'État, les trois villes et l'intercommunalité en septembre 2022.

Avec 7415 habitants sur plus de 8000 hectares, Crozon est une commune très étendue organisée autour du bourg, des quatre villages de Morgat, Tal ar Groas,

Le Fret-Saint-Fiacre et Saint Hernot et de plus de 150 lieux-dits. Enfin, la commune dispose de 60 km de littoral dont 17 km de plages et de grèves. À l'échelle de l'intercommunalité, Crozon est le pôle de logement principal avec 7226 logements ce qui met en lumière le nombre important de résidences secondaires (44 %) et la prédominance des activités touristiques.

Au-delà du centre-ville dans sa globalité, la municipalité a d'ores et déjà identifié trois secteurs sensibles sur lesquels elle souhaite apporter une attention particulière :

- Le secteur de la mairie dont l'organisation autour du parking est peu qualitative et qui semble « tourner le dos » au cœur de ville matérialisé par la place de l'église. Trois axes de travail ont été identifiés, le parking, le passage qui relie la place Léon Blum à la place de l'église et la rue du chanoine Grall qui souffre d'une image peu attractive avec de nombreuses vacances de commerces comme de logements.

- La place du 19 mars 1962 et la rue de Poulpatré dans sa partie ouest qui constituait l'entrée de la ville et qui

souffre aujourd'hui de la disparition de nombreux commerces. La place devrait être redessinée et le stationnement amélioré. L'espace disponible devrait permettre d'apporter un volet paysagé et de repenser l'organisation de la place dans sa globalité.

- Le quartier du boulevard de Pralognan la Vanoise et de ses abords qui vit une période de mutations, entreprise avec l'implantation de l'Améthyste et qui va se poursuivre avec le déménagement du centre de secours et l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux terrains au nord comme au sud du Boulevard. L'aménagement de la sortie de ville au niveau de la rue Croas an Doffen viendra compléter ces nouveaux équipements.

Le travail d'élaboration de ces projets sera mené en concertation avec la population et les professionnels qui ont déjà participé à plusieurs rencontres et animations dont une promenade publique à travers la ville les 26 et 27 avril dernier. ●

**François-Xavier Deflou**



## VERS DE NOUVELLES MOBILITÉS

S'étendant sur plus de 8000 hectares, la commune de Crozon se trouve confrontée à des problèmes de mobilités, tant entre les différents quartiers que pour accéder aux différents bassins d'emploi alentour. Ceci pose des difficultés aux familles, aux personnes âgées et aussi, nous l'oublions souvent, aux personnes souffrant d'un handicap.

La loi attribue de manière générale la compétence « transport » aux Régions qui sont les autorités organisatrices, qui peuvent déléguer pour partie cette compétence aux Départements et aux intercommunalités. La CCPCAM a pris en charge cette compétence en 2021. Il reste toutefois à assumer cette décision en construisant une offre de mobilités destinée à nos habitants qui sont principalement dépendants de l'automobile.

Au niveau communal, nous avons décidé depuis notre prise de fonction d'agir, en complémentarité avec la Communauté de Communes, dans plusieurs domaines :



- Le transport public en élargissant l'offre actuelle de transport à la demande et en essayant de mettre en œuvre des navettes inter-quartiers. Cette question pourrait aussi être élargie aux autres communes de notre territoire qui se trouvent confrontées aux mêmes difficultés. La question du transport maritime pour traverser la rade reste encore un sujet majeur qui se poursuit d'année en année sans trouver de réelles solutions économiquement viables tout au long de l'année.
- L'amélioration de nos infrastructures, trottoirs, places PMR, ascenseurs... pour permettre l'accès des personnes handicapées aux services de la vie quotidienne.

De nombreux travaux restent à réaliser, souvent dans des petits détails cependant très bloquants.

- L'aménagement et la signalisation de nombreux chemins qui vont nous permettre de créer un véritable réseau de liaison douces reliant le bourg aux différents quartiers et sites touristiques. Plusieurs kilomètres de chemins ont été réalisés en 2021; ils seront complétés cette année notamment en direction des plages de l'océan. Ce réseau se raccorde au réseau principal, la « voie verte » qui permet de se relier aux autres communes. La liaison avec Camaret va bientôt être terminée. ●

François-Xavier Deflou

## CROZON EN CHANTIER VERS L'AVENIR

Notre commune connaît de nombreuses transformations qui temporairement provoquent des nuisances aux riverains. Ces chantiers font partie d'un vaste projet de mutation vers l'avenir en prenant en compte la transition écologique, les changements de comportements en termes de mobilités, la préservation de nos paysages d'exception, cela répond à un choix de notre équipe, une volonté d'améliorer notre cadre de vie en imaginant le Crozon de demain.

### Vers la transition énergétique :

Nous lançons un vaste programme de rénovation, d'isolation des bâtiments communaux afin d'améliorer leur efficacité énergétique. Sont concernés le complexe sportif, l'école Jean Jaurès, l'école St-Fiacre, le centre de Postofort.

### Vers un changement des mobilités :

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à laisser leur voiture pour

se déplacer, aller travailler ou pour accéder à leurs lieux de loisirs. Nous accompagnons cette mutation par la création de nouvelles pistes cyclables, le réaménagement des rues, des trottoirs, des stationnements et des parkings à vélos. Nous pouvons aller toujours plus vite, mais ces projets demandent du temps et des financements, comme le projet de piste cyclable Crozon-Morgat en discussion avec le Département. En projets réalisés, vous observez la rue du Menhir, la piste cyclable pour l'accès au collège Alain, les chemins communaux réhabilités pour éviter les routes à grande circulation, les parkings à vélos installés sur nos plages, une signalétique à venir pour informer et orienter les usagers hors des routes.



### Vers une amélioration de notre cadre de vie et une préservation de nos paysages :

Nous entreprenons depuis le début de notre mandat, une politique de sécurisation de notre territoire pour nos citoyens, nos familles, nos enfants, nos seniors. Cela passe par la création de nouveaux espaces piétons, d'un projet de parc municipal, de l'ajustement des règles de circulations dans notre centre bourg et dans le centre de Morgat. Nous mettons un point d'honneur sur la préservation de notre littoral et de nos paysages avec la mise en place par les services techniques de parkings temporaires pour protéger les espaces dunaires, la réfection des chemins et routes d'accès au littoral.

Tous ces chantiers, tous ces projets sont rendus possibles par une équipe pluridisciplinaire des services techniques, une quarantaine de personnes à compétences multiples qui permettent le suivi et la mise en place de nos actions. ●

Philippe Brun, Adjoint aux travaux, au patrimoine bâti et à la sécurité.



## OPÉRATION GRAND SITE DE FRANCE : PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE

L'opération Grand Site de France est une démarche proposée par l'État pour aider les collectivités territoriales à restaurer, à protéger et à gérer leurs sites lorsque ceux-ci, victimes de leur succès, sont soumis à une fréquentation trop forte.



▲ Visite du ministère de la transition écologique sur le site de la Palue.



Sur la presqu'île de Crozon, la saturation observée depuis plusieurs années sur les trois pointes (pointe des Espagnols, pointe de Pen Hir et cap de la Chèvre) a conduit les communes concernées (Roscanvel, Camaret sur mer et Crozon) à lancer cette démarche sous la direction de la Communauté de communes.

Grâce à un travail de terrain conduit pendant l'été 2020 par différents bureaux d'études avec l'ensemble des partenaires, un diagnostic a été établi et validé par le comité de pilotage réunissant les maires, la région Bretagne, la Sous-Préfecture et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DRREAL).

Cette première phase a permis d'identifier plusieurs problématiques :

- Nos paysages d'exception sont menacés par une surfréquentation touristique, l'enrichissement et l'urbanisation.
- La densité du réseau de routes et de chemins permet une pénétration des véhicules au cœur des espaces naturels.
- La hausse continue et régulière de la fréquentation atteint les limites de nos capacités d'accueil.
- La saturation observée sur certains sites entraîne une dégradation du milieu naturel allant jusqu'à la perte de son caractère sauvage.
- L'accessibilité à certains sites, outre la sécurité, est incompatible avec la vie locale et la tranquillité des habitants.

- L'offre touristique est insuffisamment structurée. L'absence de sanitaires, de points d'eau pour les randonneurs et le déficit d'aménagements pour les modes de déplacements doux sont à corriger.
- La fréquentation est essentiellement concentrée sur le littoral alors que certains sites à l'intérieur des terres mériteraient d'être mis en avant.
- Le recul de l'agriculture, l'enrichissement et la progression des pins viennent altérer et fermer nos paysages.

Plusieurs actions ont déjà été lancées par la ville de Crozon dans le cadre de cette démarche dont l'objectif principal est de concilier la fréquentation touristique importante de notre territoire avec le respect du cadre de vie de nos résidents permanents et la préservation de notre littoral. ●

**Michel Galand,**  
Adjoint à l'environnement, aux plages et à l'assainissement.



## PRÉSERVATION DU LITTORAL ET DU CADRE DE VIE

**Depuis bientôt deux ans, la commune de Crozon s'est engagée dans plusieurs actions pour la préservation du littoral et de notre cadre de vie.**

Victime de son succès, le site renommé de la Palue doit affronter de nombreuses nuisances engendrées par une fréquentation en hausse constante : circulation intense, parkings saturés, camping sauvage, dégradation de l'environnement, hygiène, sécurité...

En 2021, en concertation avec la population et les usagers, la municipalité a mené une expérience pour tenter de trouver une solution. Au vu des retours positifs et encourageants, il a été décidé de reconduire ces mesures, moyennant quelques aménagements :

Fermeture de la barrière du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022 (accès autorisé pour les écoles de surf enregistrées), ouverture du parking du moulin de Kerdoën et mise en place d'une navette gratuite de 11h à 19h entre le moulin et la plage. Le stationnement sera interdit sur les parkings de 23h à 06h.

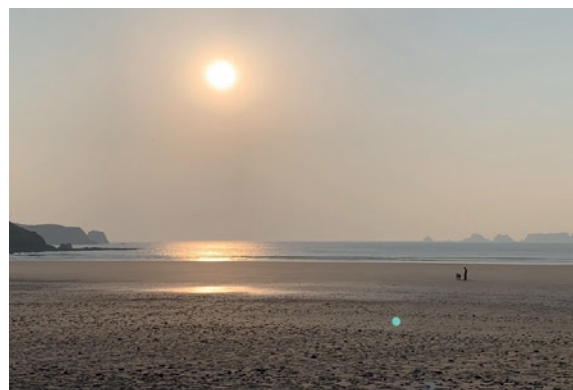
Le site de La Palue résume à lui seul les différentes problématiques avec une route d'accès unique traversant deux villages, des parkings saturés et un spot de surf de renommée internationale.

À plus long terme, la commune envisage une solution alternative avec la création d'une déviation. Compte tenu des contraintes administratives et environnementales, cette étude sera confiée à un bureau d'études spécialisé.

À titre expérimental, des toilettes sèches vont être implantées au cap de La Chèvre, à La Palue et à Camaret dès cet été, sous réserve de disponibilité chez le fabricant. Cette acquisition sera financée par la Communauté de communes, l'implantation et les frais de fonctionnement restant à la charge des communes. L'architecte des bâtiments de France a donné son autorisation afin d'éviter une procédure longue qui remonte jusqu'au Ministère de la transition écologique.

Cet été, l'accès à la plage de Kersiguénoù fera l'objet d'une expérimentation. Un parking en herbe sera implanté aux lisières sud et en contrebas du village sur un terrain appartenant à la commune. Les parkings sauvages dans les dunes seront fermés.

Concernant la pratique des sports de glisse, une réflexion est conduite en liaison étroite avec les écoles de surf et les représentants des pratiquants pour mettre en place une signalétique rappelant les bons usages et les mesures de sécurité. Un chenal d'accès devrait être testé à Goulien afin de séparer les



baigneurs des différents engins de glisse.

La protection du littoral concerne aussi le boulevard de la plage où dans l'attente d'une solution pérenne mise en œuvre par le département, la commune a fait procéder à des enrochements provisoires à hauteur de Toul Karr.

Le Loc'h à Morgat continue de faire l'objet d'études approfondies. Compte tenu des différents intervenants, Commune, Communauté de communes, départements, État, ce projet sera géré par la GEMAPI\* qui sera la structure de tutelle.

Enfin, comme chaque année, les accès aux plages de Morgat et du Portzic feront l'objet des réfections nécessaires pour en garantir l'accès aux usagers pendant la saison d'été. ●

**Michel Galand**

*\*GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*

## ASSAINISSEMENT : CROZON LA BONNE ÉLÈVE

**Comme beaucoup de communes rurales, le traitement des eaux usées de la commune de Crozon est un service public qui relève de deux systèmes différents, le collectif et le non collectif (SPANC\*).**

Le premier consiste en un vaste réseau de plus de 80 km de canalisations avec deux branches, l'une venant de l'île Longue par le Fret et l'autre de Tal Ar Groas jusqu'au bourg de Crozon, puis d'une troisième branche qui rejoint la station d'épuration de Lostmarc'h en passant par Morgat.

Cet ensemble de conduites fonctionne en gravitaire sur les bassins-versants et en refoulement grâce à 29 postes de relevage qui permettent ainsi le transit des effluents en vue de leur traitement. La municipalité a fait le choix d'une

technologie ultramoderne avec la filtration membranaire. En service depuis 2010, la nouvelle station d'épuration (STEP\*\*) a une capacité nominale de 17700 équivalents habitants.

Le nombre d'abonnés est de 4000 pour un total facturé de 338000 m<sup>3</sup>, soit 84 m<sup>3</sup> par usager et par an.

Le Plan de mesures correctives mis en place en 2018 a été suivi à la lettre et les investissements consentis par la commune chaque année lui ont permis de se doter d'un outil efficace : aucun débordement depuis mars 2021 et la qualité des eaux traitées est supérieure aux normes fixées par l'État.

Les tarifs de l'assainissement comportent deux parties sensiblement équivalentes : la part communale qui permet à la ville de réaliser les investissements et la

part dites « fermière » qui revient au délégataire du service public, la SAUR. Cette dernière doit assurer le bon fonctionnement et l'entretien du réseau et de la STEP tout en assumant les risques.

Notre situation financière est bonne : l'encours de la dette s'élève à 1,5 m€ ce qui représente un ratio d'endettement de 2,4 années (temps nécessaire pour résorber la totalité de la dette).

Conformément aux obligations de la loi NOTRE, la compétence assainissement non collectif (SPANC) sera transférée à la communauté de communes le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'assainissement collectif le sera quant à lui au 1<sup>er</sup> janvier 2024. ●

**Michel Galand**

*\*SPANC : Service Public Assainissement Non Collectif*

*\*\*STEP : Station d'Épuration*

La municipalité de Crozon a lancé 3 chantiers en direction de l'enfance Jeunesse : le quotient familial, qui devrait être mis en place en janvier 2023, après évaluation du budget nécessaire à prévoir pour cette opération, la carte scolaire, et le Conseil municipal des jeunes.

## QUOTIENT FAMILIAL À LA CANTINE

Afin de proposer un ensemble de prix plus juste, plus équitable, et correspondant à la situation réelle de chaque famille (revenus et composition familiale), la Municipalité de Crozon se propose de mettre en place en 2023 une tarification basée sur les quotients de la CAF pour la restauration scolaire, (pour l'Accueil de loisirs sans hébergement - ALSH - le prix payé par les familles prend déjà en compte cet indice).

Pour y parvenir, le service enfance-jeunesse a adressé aux familles des différentes écoles Crozonnaises un questionnaire (par un lien sur le portail famille et par un mail à toutes les familles) afin de récolter le maximum d'informations sur les enfants des différentes écoles publiques

Les réponses obtenues concernent 121 enfants sur les 396 inscrits dans les quatre écoles. Il va ainsi être possible d'établir une grille tarifaire en fonction des revenus (le prix plafond restant inchangé à 3,10 € pour 2023),

et de connaître le nombre d'enfants qui profiteront de la restauration scolaire.

Cette tarification ne pourra être mise en place qu'après le vote du budget 2023 (quand le coût pour la collectivité sera connu et aura été intégré aux charges de la ville).

La révision du tarif pour les familles pourra s'effectuer en cours d'année par l'actualisation des données de la CAF ; Les familles n'auront plus à transmettre leur quotient familial avec un justificatif chaque année, la Ville disposant d'un droit d'accès aux données de la CAF par le biais du logiciel Abelium (portail famille) /API) ●

*NB : Les tarifs demeurent très inférieurs au coût réel du service : la Commune prend en charge l'essentiel de ce coût : le coût réel d'un repas à la restauration scolaire est proche de 10 euros. Une forte inflation du coût des marchandises pourrait entraîner ultérieurement une modification dans les tarifs après délibération en conseil municipal.*

**Dominique Guillois, Adjointe aux écoles et à l'enfance-jeunesse.**

## DÉROGATIONS SCOLAIRES



**L'affectation d'un élève dans une école maternelle ou une école élémentaire relevant de l'enseignement public obéit à la sectorisation scolaire : les élèves doivent être scolarisés dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de résidence.**

Dans certains cas, les parents peuvent être amenés à inscrire leur enfant dans l'école d'une autre commune.

Pour ce faire ils doivent effectuer une demande de dérogation en 3 étapes :

Faire une demande de dérogation au maire de la commune de leur résidence.

Si la réponse est positive, les parents font la même demande au maire de la commune où ils désirent inscrire l'enfant.

Si les maires des 2 communes ont accepté la dérogation, les enfants peuvent être inscrits à l'école. (La décision définitive du choix de l'école dans la commune appartient au maire de la commune)

Bien entendu il existe des conditions particulières permettant aux parents d'inscrire leurs enfants dans une école hors de leur commune de résidence. Le service Enfance-jeunesse reste à la disposition des responsables légaux pour en discuter avec eux.

Une commune pourvue d'une capacité d'accueil suffisante pour scolariser tous les enfants résidant sur son territoire, n'est tenue de participer aux charges d'écoles situées sur le territoire d'une autre commune que si le maire a donné son accord préalable à la scolarisation des enfants hors de la commune. ●

**Dominique Guillois**

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le conseil municipal des jeunes (CMJ) est une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Les délibérations prises par ce conseil n'ont pas force réglementaire mais le deviennent après approbation du conseil municipal élu ou du maire.

Dans le programme de notre équipe pour l'élection municipale, une des propositions était la constitution d'un conseil municipal jeunes. Ce qui n'était alors qu'un projet a abouti avec l'élection de 14 jeunes Crozonnais(es) de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> des 2 collèges, public et privé, le 10 mai. Ils sont, depuis cette date, élus pour 2 ans.

Le 2 juin, les nouveaux « conseillers jeunes » ont été présentés au Conseil municipal.

Les objectifs de ce CMJ, dans le cadre d'une politique « jeunesse » globale et intégrée à l'action de la municipalité sont de :

- Permettre aux jeunes de notre commune d'évoluer au sein de leur ville en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer à la vie de leur commune,
- Permettre aux jeunes élus de s'impliquer dans la vie de leur commune, de proposer et mettre en œuvre des projets,
- Prendre en compte la parole des jeunes conseillers,
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et la démocratie.

La coordination de cette instance, se fait en partenariat avec l'ensemble des élus, les services municipaux et toute personne qualifiée suivant les sujets abordés.

Ils se sont répartis en commissions et vont travailler avec les élus pour faire avancer leurs idées et participer activement à la vie de leur commune.

Bon vent à eux pour ces 2 années!!! ●

**Dominique Guillois**

# LE SOCIAL : MAILLON ESSENTIEL DE NOTRE ACTION

**Le Centre Communal d'Action Sociale appelé plus communément CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées et handicapées. Il accueille, informe, oriente et accompagne les crozonnaises et les crozonnais.**

Administrativement c'est un établissement public à caractère administratif communal intégré au sein de la mairie. Néanmoins il dispose d'une autonomie administrative et financière, afin de remplir une mission d'intérêt général sous le contrôle de la préfecture.

L'aide sociale est une obligation pour les collectivités et un DROIT pour les personnes.



## Les missions du CCAS

### Les missions dites OBLIGATOIRES.

- Le CCAS instruit les dossiers de l'aide sociale légale en vue de la prise en charge par le Conseil Départemental des frais d'hébergement et des services d'aide à domicile pour les personnes âgées de plus de 60 ans, ou handicapées de moins de 60 ans pour lesquelles les revenus sont insuffisants.

- Il procède également aux enquêtes sociales en vue d'établir ou compléter les dossiers d'aide sociale sur les obligés alimentaires ascendants et/ou descendants des personnes âgées de plus de 60 ans hébergées en établissement.

- Le CCAS tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation sociale, résidant sur le territoire de la commune. Ces informations sont protégées par le SECRET PROFESSIONNEL.

- Le CCAS est tenu de domicilier les personnes sans domicile fixe remplissant certains critères de rattachement à la commune. (suivi social, famille, travail...)

### Les missions dites facultatives :

- Le CCAS intervient également dans l'animation des activités sociales et soutient les habitants de la commune dans l'urgence ou non en attribuant des aides et des secours remboursables ou pas. En règle générale ces prestations sont réglées directement aux créanciers. (EDF, garages, assurances...)

- Il aide à lutter contre l'exclusion et la pauvreté en partenariat avec d'autres institutions et association caritatives. Ce travail en partenariat a permis d'aboutir à la mise en place d'actions collectives et plus particulièrement celle du CAFÉ BUDGET, où de façon ludique on se familiarise avec « les trucs et astuces » d'une bonne gestion budgétaire.

- Depuis peu le travail en partenariat avec les marSoins du bout du monde a permis la mise en place de bilans auditifs, check-up santé et dépistages gratuits.

- Au-delà de ces actions, le CCAS accorde également des subventions à des associations qui contribuent au bien-être des crozonnais, et qui les aident dans leur quotidien.

- Et bien sûr, traditionnellement le CCAS organise en fin d'année la distribution de colis auprès des seniors de Crozon, par les conseillers municipaux dans les différents quartiers de la ville.

## Le fonctionnement du CCAS

Le CCAS dispose d'un Conseil d'Administration, présidé de droit par le maire de la Commune. Les membres sont constitués à la fois d'élus municipaux et de membres issus d'association. Il rédige un règlement intérieur pour son bon fonctionnement.

Les administrateurs du CCAS et la conseillère en Économie sociale et familiale qui présente les dossiers sont soumis au respect du secret professionnel. Les dossiers sont présentés de façon anonyme. Les réunions se tiennent à huis clos.

Les délibérations prises au sein du C.A. sont envoyées à la préfecture pour contrôle de légalité.

### CEPENDANT LE CCAS N'A PAS L'EXCLUSIVITÉ DE L'ACTION SOCIALE

La volonté politique de la commune et du CCAS, se complète, se tricote entre les différents services de la commune. De par sa proximité avec la population les services se doivent d'être pragmatiques et humains.

La politique du développement et de la réhabilitation des logements sociaux en est un exemple. Nous collaborons depuis toujours avec Finistère Habitat sur l'attribution des logements sociaux à Crozon. La rénovation des logements aux ajoncs d'or a permis des économies sur les factures énergétiques par les locataires. Cela devrait se poursuivre avec la résidence des chardons bleus pour l'année 2023.

De même plusieurs projets avec Finistère Habitat pourraient voir le jour dans les années à venir.

Le service urbanisation a été mis à contribution pour de la réserve foncière, toujours dans l'optique de créer du logement à Crozon.

Nous avons également élaboré une liste des personnes âgées et ou handicapées vivant seules pour mettre en œuvre le plan canicule si nécessaire. La mise en place de navette pour la foire à Crozon toute l'année et à Morgat pendant la période estivale. Mais aussi pour aller voter.

Une étude est en cours afin de déterminer les prix de cantine en fonction du quotient familial de chaque famille, avec le service enfance jeunesse, et le service financier.

À noter également notre participation financière auprès de nos très jeunes enfants par le biais d'associations comme la crèche des poussins à Crozon, la crèche de Telgruc, le RAPAM etc.

Participation au conseil de surveillance au centre hospitalier de la Presqu'île présidé par M. Berthelot maire de Crozon. Cela permet de travailler en partenariat avec le CHU de Brest sur les problématiques sanitaires de Crozon

## Projets à venir

Pour compléter les navettes existantes un projet de voiture solidaire est en réflexion. Ce véhicule permettrait, par exemple de conduire les personnes non véhiculées aux restos du cœur ou encore l'accompagnement des personnes fragiles, isolées vers Brest ou Quimper lors de RDV médicaux.

Afin d'approfondir notre politique sociale nous envisageons d'élaborer avec un cabinet d'études l'analyse des besoins sociaux. ●

**Monique Porchet, Adjointe aux affaires sanitaires et sociale, à la solidarité et au lien social**

## UN TISSU ASSOCIATIF RICHE

Le tissu associatif de notre commune est très dense : environ 170 associations sont réparties sur notre territoire. Elles constituent un lieu de ressources et d'échanges pour les particuliers.

Pour aider les associations, la mairie met à la disposition de tous, les salles municipales selon un planning très précis et qui est revu chaque début de saison pour que tous puissent en profiter. Les associations sont appréciées. D'un grand nombre de crozonnais(es) au point que souvent leur influence dépasse la commune et s'étend à toute la presqu'île.

Chaque année en novembre les dirigeants des groupes locaux sont invités à se rapprocher de la mairie pour une demande de subvention; les associations les plus importantes, remplissent un Contrat Objectifs et de Moyens où ils anticipent sur tous les investissements et les compétitions qu'ils prévoient pour l'année suivante. La commission municipale se réunit et propose les sommes qui pourraient être allouées à chaque groupe et c'est ensuite



le Conseil Municipal qui valide ces subventions par délibération.

Ces subventions aident les grands sportifs à réaliser des performances : il suffit de voir le nombre de champions de France, de région, de département... plus d'une trentaine, dans de multiples disciplines, félicités par les élus le 11 février dernier en salle du conseil

Toutes ces associations sont des vecteurs de lien social et permettent de faire rayonner notre commune à l'extérieur de notre presqu'île. ♦

**Dominique Guillois, Adjointe aux associations sportives et culturelles.**

## UN BOULODROME POUR CROZON

**Aujourd'hui, plus de 100 personnes pratiquent la pétanque sur notre commune. Elles dépendent de plusieurs associations et se partagent le terrain municipal situé Bd de Pralognan et ce, quelle que soit la météo.**

Un projet de boulo-drome faisait partie des promesses de notre équipe lors de la campagne municipale de juillet 2020. C'est un projet qui demande plus de 2 ans de réflexion et de travail avec les associations pour parvenir à son terme. Des responsables d'associations et des membres de la commission associations se sont déplacés dans d'autres communes du département afin de voir les réalisations possibles.

Le site a été choisi en concertation avec les associations concernées (proche de la salle Nominoë et du collège).

Le processus d'élaboration de ce dossier a nécessité de distinguer plusieurs phases :

Aujourd'hui, nous en sommes à la 1<sup>re</sup> phase, celle de l'élaboration du dossier technique, pour déterminer la superficie à réserver

pour concevoir cet espace (qui comptera 8 terrains couverts et une surface extérieure intégrant 32 pistes) et le plan de situation. Au budget 2023, une somme a été prévue pour cette étude. Un bureau technique sera retenu pour intégrer le bâtiment dans le site choisi en et déterminer le coût d'un tel équipement pour la commune, sachant que pour pouvoir adhérer à la fédération de Pétanque et de jeu provençal, il faut respecter certains critères (dimensions, revêtement du sol, locaux annexes, éclairage, température...)

Cet équipement concernera principalement l'activité bouliste, mais

d'autres activités sportives ou scolaires, encore à définir, pourront y accéder.

Dès que le cahier des charges sera établi, on entrera dans la 2<sup>e</sup> phase, de constitution du dossier administratif en vue d'obtenir des subventions.

La 3<sup>e</sup> phase sera l'établissement des plans définitifs et des pièces administratives et techniques régissant le marché de travaux relatif au projet et la consultation des entreprises.

Enfin la 4<sup>e</sup> et dernière phase sera la réalisation des travaux de construction. ♦

**Dominique Guillois**



## UNE VIE ÉCONOMIQUE LOCALE EN PLEIN ESSOR

**Notre commune, après une année très compliquée, avec l'an 2020 dit « COVID » a retrouvé en 2021 une activité plus « normale ».**

Le tourisme, un des piliers importants de notre économie, a été actif et a donc permis de maintenir un dynamisme satisfaisant au niveau des différents commerces en lien directe avec cette activité. Les différentes aides de l'État ont permis également de mieux passer cette période délicate.



Pour l'été il faut toutefois noter les difficultés que rencontrent certains professionnels pour recruter des saisonniers. En dehors du fait qu'il y a de moins en moins de candidats, le manque de logement est souvent présenté comme cause principale de ce problème. Il faut tout de même savoir que suite à la sollicitation de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes qu'il convient de consulter, plusieurs particuliers offrent des possibilités d'accueil. Au-delà et pour répondre à cette problématique, la Mairie envisage, pour la saison prochaine, de réhabiliter plusieurs logements dont elle est propriétaire.

La mise en place de la première tranche d'information et de signalisation des divers commerces du centre de bourg de Crozon a été faite au départ des différents parkings qui entourent le centre. La deuxième partie de ce projet consiste à installer des fourreaux porte réglettes pour guider les piétons, au départ des parkings, vers les différents magasins du bourg.

Le projet Petites Villes de Demain, qui est un projet national et pour lequel Crozon a été retenu (ainsi que le Faou et Pont de Buis, dans notre communauté de communes) a commencé en ce début

d'année par une étude sur l'existant de notre activité économique et qui doit nous donner un retour sur l'état des lieux, de nos activités et surtout des propositions pour continuer d'avoir un dynamisme économique solide et pérenne en centre bourg pour les années à venir (urbanisme de la ville, commerces manquants, aménagement des artères d'accès, locaux vides, etc.). Ce projet va s'étaler sur une période de 6 ans et nous aidera à mieux préparer l'avenir économique et le bien vivre dans notre commune.

Bien entendu cette étude qui va durer jusqu'à la fin de l'été verra la participation de tous au travers d'ateliers de réflexion et d'échanges d'idées pour ceux qui souhaiteront y participer.

La vie économique locale se porte bien dans notre commune avec la création de nombreux commerces et l'installation de nouveaux artisans qui viennent élargir l'offre pour les crozonnais. On a observé également de nombreuses rénovations des commerces existants pour améliorer l'accueil des clients. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cet élan positif pour notre ville. ●

**Yann Cusset,**  
Adjoint aux ports de Morgat  
et du Fret, aux affaires économiques  
et au tourisme.

## DEUX PORTS TRÈS ACTIFS

**L'activité des ports pour l'année passée a été intense malgré le « cache-cache » avec les différents variants du virus. Nous avons reçu un nombre record de visiteurs (1123 bateaux pour 1950 nuitées) et l'activité des différentes associations de plaisanciers et de pêcheurs a retrouvé la convivialité essentielle à leurs activités qui fait une animation dynamique de notre espace portuaire, au même titre que le CNCM, ISA et les vedettes Sirène qui ont fait « le plein » dans leurs différentes activités.**

L'année passée a vu la mise en place du parking ouest devenu payant pour l'été, ceci afin de faciliter la fluidité du trafic et éviter les voitures « ventouses » et ainsi pouvoir offrir une solution de parage à plus de visiteurs. Cette formule sera reconduite en 2022.

En termes d'investissement, nous avons acheté une nouvelle grue pour remplacer la précédente qui arrivait en fin de vie. L'installation d'un SAS au niveau du bâtiment de l'ISA afin de conserver un parking réservé aux plaisanciers durant l'été. 2021 a vu la finalisation des différentes études pour la réhabilitation du bâtiment de la capitainerie et du CNCM. Les travaux ont commencé tout début 2022 et seront réalisés en deux tranches distinctes afin de s'arrêter pendant la période estivale et permettre ainsi une pleine disposition des espaces. La seconde tranche reprendra à l'automne pour se terminer en 2023. Cette rénovation nous a amené à la création d'un hangar technique qui sera livré pour cet été.

En parallèle, une étude est menée pour repenser l'organisation des installations sur l'eau afin de comprendre comment mieux protéger de la houle, et des différents courants dans le bassin du port, pour envisager le renouvellement des différents pontons. Ce chantier qui débute

maintenant prendra plusieurs années avant son achèvement et la rénovation complète du plan d'eau.

Pour améliorer la circulation dans la zone portuaire nous allons proposer, à titre d'essai, le balisage d'un parcours pour les piétons afin d'éviter qu'ils traversent la zone technique du port et ainsi soient en pleine sécurité lors de leurs promenades. ●

**Yann Cusset**



## LA GAZETTE « LIOÛ BIHAN »

Le Lioù bihan, gazette bimestrielle de la commune, paraît tous les deux mois, vous le retrouvez en ligne ou dans vos commerces de proximité.

Il traite de l'actualité récente, des évènements, de la vie locale, des associations, des commerces. Des idées d'articles, des suggestions ?

[communication@mairie-crozon.fr](mailto:communication@mairie-crozon.fr)



## ILLIWAP, L'APP MAIRIE

Grâce à l'app. Mairie, recevez directement les brèves récentes sur votre portable. Informations travaux, actualités, rendez-vous citoyens, vous ne perdrez plus une seule information provenant de la commune. Vous pouvez également faire remonter des signalements facilement pour améliorer notre cadre de vie.



## RESTONS EN CONTACT



## LE FACEBOOK VILLE DE CROZON

Que vous soyez sur Facebook ou non, la page de la Ville de Crozon est accessible à tous. Vous retrouverez les actualités des associations, des photos et articles de presse de nos correspondants locaux, les évènements de Crozon, les informations travaux, les dates des moments forts de la commune.

 [villecrozon29160](https://www.facebook.com/villecrozon29160).



## RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE ET LES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent régulièrement les citoyens à l'Hôtel de ville. Leur porte est ouverte, venez les rencontrer, discuter et trouver ensemble des solutions pour améliorer votre quotidien. Pour prendre rendez-vous, envoyez un e-mail à [rdv@mairie-crozon.fr](mailto:rdv@mairie-crozon.fr) ou [0298271028](tel:0298271028)